



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et
du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Section des Bouches-du-Rhône
snpespjj13@gmail.com
Secrétaire départemental
Mattias PERRIN 07 71 32 11 28



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration préliminaire pour le CTT du 20 Septembre 2022 :

Le Milieu Ouvert « à toutes les sauces » : le « faitout » de la DT 13

Monsieur le Directeur Territorial,

Depuis plusieurs années, dès votre prise de fonction dans le département, le SNPES-PJJ-FSU 13 avait fait part de sa préoccupation concernant l'évolution du cadre d'exercice de nos métiers et des conditions de travail en Milieu Ouvert sur notre territoire.

Notre organisation syndicale avait réclamé à la Direction Territoriale 13 l'organisation d'un réel temps d'échanges et de réflexions institutionnalisés sur le Milieu Ouvert, sur l'empilement quotidien de nouvelles législations, notes d'orientations, protocoles divers réactualisés sans cesse, nouvelles tâches, sans oublier le « fameux » fil rouge, jamais défini mais « au centre de tout, donc de rien », un socle aujourd'hui vacillant.

Si à l'occasion de rares séminaires, groupes ou instances de travail, la mission milieu ouvert a pu être évoquée, elle est toujours réduite à un « en rapport à ». Les missions et tâches sont alors redéfinies dans des protocoles « articulés avec » telle ou telle autre mission.

Le travail avec les missions QM, SEEPM, Hébergement ou insertion ne constituent qu'une part, à la marge, du travail quotidien de tous les professionnels des UEMOs du territoire, ce que semble ignorer notre DT 13.

Nous pensons que vous aviez entendu le « sifflement de la cocotte-minute », lors du CTT du 2 Juin dernier, puis lors des prises de parole de professionnels lors du Séminaire territorial, du 5 Juillet dernier. Au final, nous ne pouvons que ressentir de l'incompréhension à la lecture de l'ordre du jour de ce CTT, où il n'est plus question que d'un « point sur la situation des STEMOS », « agrémenté » d'un « zeste » de CJPM. Une considération « à l'étouffée » ?

Comble de l'indigestion, le « bouquet garni » constitué de documents préparatoires qui se résument aux « plaquettes d'information » des UEMOs du département, ainsi que quelques statistiques sur l'activité des STEMOS en 2021. Est-ce vraiment la vision de la DT 13 du travail en Milieu Ouvert ?

Le SNPES-PJJ-FSU 13 ne peut que s'interroger sur l'intérêt et la considération que vous portez à la mission Milieu Ouvert qui représente plus de 80% de l'activité de notre administration, mais aussi sur l'attention que vous témoignez aux professionnel.le.s qui la remplissent, à la lecture des « ingrédients » que vous fournissez aux Organisations Syndicales pour préparer ce CTT.

Le SNPES-PJJ-FSU 13 regrette que les questions de conditions de travail en Milieu Ouvert soient absentes

de votre vision des choses, ce qui révèle une profonde ignorance de la réalité de travail vécue, d'une véritable fracture entre votre vision et celle du terrain. Combien d'équipes de Milieu Ouvert avez-vous rencontrer si ce n'est les équipes en crises à cause de leur hiérarchie, depuis ces quatre dernières années ? Combien d'échanges avez-vous eu avec les professionnel.le.s sur les difficultés qu'ils/elles rencontrent au quotidien ? Le rôle de la hiérarchie n'est-il pas de faire remonter les problèmes de terrain ? Comment peut-on le faire sans rencontrer ces mêmes professionnel.le.s de terrain ? Attention à ne pas vous déconnecter du socle que représentent les professionnel.le.s de Milieu Ouvert.

Dans les services de Milieu Ouvert, Monsieur le Directeur Territorial, nous n'en pouvons plus d'entendre ou de laisser supposer que « les professionnel.le.s du Milieu Ouvert ne font rien ». Nous ne pouvons plus entendre ces discours humiliants et malhonnêtes. La « soupe » va exploser, si la pression mise sur les professionnel.le.s ne cesse pas.

Qui peut encore dire ou penser cela ? Alors que les services de Milieu Ouvert des Bouches-du-Rhône sont désertés et reniés par les professionnel.le.s, on observe un turn-over important, phénomène assez récent sur les Milieux Ouverts. Vous êtes tenus d'appeler des « sortant.e.s d'école » ou des contractuel.le.s pour combler les besoins. A quand un « job dating » dans les services de Milieux Ouverts des Bouches-du-Rhône, tant plus personne n'y demande sa mobilité ?

La réelle « carte » ? « Mille-feuille » de notes et circulaires venant attaquer les missions et les métiers pluridisciplinaires du Milieu Ouvert qui se font toujours au détriment du temps passé avec les adolescent.e.s.

Une « farandole de mignardises » s'ajoutant à nos missions premières et essentielles : de stages divers et variés, TNR, MEAJ.

L'urgence du Milieu Ouvert ne semble exister qu'au regard de l'urgence des autres au vu du « mijoté » de protocoles auxquels nous sommes assignés : Protocoles Milieux Ouverts/UEAT, Milieux Ouverts/détention, Milieux Ouverts/insertion, Milieux Ouverts/Hébergement, Milieux Ouverts/Services Habilités, protocole Milieux Ouverts/UEHC.

Les injonctions à faire et à être partout et tout le temps deviennent permanentes dans les Milieux Ouverts une fois encore au détriment de la pensée.

A quelle sauce ou protocoles serons-nous mangés demain ?

La place de l'administratif a pris une telle place sur la carte, Monsieur le Directeur Territorial, que nous n'avons plus le temps de disserter. Harmonie, Chorus, bientôt Parcours. Vous demandez une telle expertise aux adjoint.e.s administratif.ves à la PJJ, non reconnu.e.s, et oublié.e.s du SEGUR. Alors, autant le demander aux autres professionnel.le.s pluridisciplinaires. La rencontre humaine, des jeunes, de leur famille, devient-elle, pour vous, secondaire ? Peut-être pensez-vous que la rencontre éducative se résume aux questionnaires de satisfaction que vous venez encore nous imposer ? A quand le « *tripadvisor* » de la PJJ ?

Les professionnel.le.s de Milieux Ouverts prouvent qu'ils savent s'adapter en permanence aux évolutions des publics et des réglementations, aux urgences et nécessités de services. Pourtant la DT 13 s'attaque maintenant aux cadres réglementaires horaires « pour remettre les professionnel.le.s au travail ? », comme si nous étions des fumistes, comme si le lien hiérarchique ne pouvait fonctionner sur la confiance et en la volonté des professionnel.le.s d'être au service du public. Vous demandez maintenant aux éducateurs.ices de Milieux Ouverts 2.0 d'assurer une permanence entre midi et deux, jusqu'à 18h. Bientôt nous devons être contactables 24h/24. Le travail du samedi et du dimanche n'est plus marginal et est en train de devenir la norme (avec les sorties de détention, les accompagnements imposés vers les lieux d'hébergement).

Cela montre Monsieur le Directeur Territorial, que vous n'avez pas pris la mesure des conditions d'exercice des métiers en Milieu Ouvert. Ces mêmes métiers se dégradent encore plus avec le CJPM et deviennent des métiers de tâches et non plus des missions pleines et entières. Les rythmes se sont accélérés avec un nombre « croissant » d'audiences qui s'éternisent. Le temps inconsidéré, passé à rechercher des solutions de

placement qui n'existent pas, avec un niveau de pression, de responsabilité et de culpabilité dont vous ne semblez pas prendre conscience.

Toute cette accélération se fait avec le même nombre de jeunes accompagnés et sans aucune réflexion autour des normes d'activité, alors même que la précédente DIR Sud-Est avait cette sensibilité concernant les grandes agglomérations, comme Marseille.

Sans oublier, la spécificité de notre territoire Monsieur le Directeur Territorial. Avez-vous déjà oublié les événements de l'année 2021 ? MARSEILLE en Grand, avec en plat de résistance « La Justice de Proximité », les « micro-collèges et lycées », des moyens financiers aucunement pensés avec les acteurs.ices de terrain. Pour le SNPES-PJJ-FSU 13, vos chiffres d'activité des services en 2021, ne cacheront pas la réalité : le travail de Milieu Ouvert dans des quartiers sensibles aux Rosiers (14^{ème}, Marseille), à la Bricarde (15^{ème} Marseille), à Air-Bel (11^{ème} Marseille), aux Oliviers (13^{ème} Marseille), Belle-de-Mai et Félix-Pyat (3^{ème} Marseille), aux Canourgues (Salon-de-Provence), à Corsy (Aix-en-Provence), au Paradis Saint-Roch (Martigues) ou à Barriol (Arles). Des morts, des blessés, si jeunes...dans des règlements de compte. Des violences, des intimidations que vivent les habitants au quotidien. Sur l'ensemble de votre territoire et de ces quartiers précaires, les professionnel.le.s interviennent avec des publics de plus en plus vulnérables, dans des conditions difficiles, là où bien d'autres institutions ne vont plus. C'est aussi cela notre réalité Monsieur le Directeur Territorial, et qui mérite un peu d'attention, pour ne pas parler de NBI pour toutes et tous, là où les financements sont mis ailleurs. Des choix, encore des choix...que vous avez fait à votre « carte ».

Comme à chaque « fin de repas », Monsieur le Directeur Territorial, nous devons passer par la « caisse » pour « payer la note ». Quand nous parlons de considération, la question salariale est tout aussi importante. Et, là encore, le compte n'y est pas. Le SNPES-PJJ-FSU 13 n'accepte pas le fossé qui se creuse entre le Milieu Ouvert et les professionnel.le.s des autres missions. On est témoin aujourd'hui d'une totale iniquité de traitement au sein d'une même unité. Comment accepter qu'une ou un collègue gagne 300€ de plus que nous avec 15 ans de moins d'ancienneté, avec le maintien du complément indiciaire pour les professionnel.le.s des hébergements. Comment ne pas voir également vos priorités en observant finement les derniers avancements et promotions ?

Nous n'oublions pas non plus le traitement réservé aux contractuel.le.s et aux adjoint.e.s administratif.ves, dernière roue du carrosse, ainsi que les « primes au mérite » telles que le CIA qui viennent induire encore plus d'iniquité dans les collectifs de travail.

Nous attendons vos propositions pour reconnaître les professionnel.le.s de Milieu Ouvert.

A ce jour, il y a erreur sur la « note » !!! D'ores et déjà, le SNPES-PJJ-FSU 13 vous demande de revoir « l'addition », pour un vrai dialogue social, au plus près des préoccupations des professionnel.le.s, et des jeunes suivis. Au vu des documents que vous nous avez fournis, nous prendrons comme un manque de respect, et pour les professionnels et pour les organisations syndicales le maintien de ce CTT en l'état. Le SNPES-PJJ-FSU 13 va faire son « resto-basket » en boycottant ce CTT et en espérant que vous soyez lucide Monsieur le Directeur Territorial. Nous vous appelons à reporter de cet ordre du jour la question du Milieu Ouvert. Les conditions de travail en Milieu Ouvert et d'exercice de nos missions et métiers doivent être étudiées lors d'un prochain CTT plein et entier sur la question. Nous vous rappelons que lors de notre précédente déclaration nous sollicitons des Assises du Milieu Ouvert. Qu'en est-il aujourd'hui ?